

Fête de la Musique 2009 - Attribution de subventions aux associations - Première répartition

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Depuis 2006, la Ville de Besançon en liaison avec les partenaires associatifs musicaux a travaillé à une transformation du cadre d'accueil de la Fête de la Musique. Tout en gardant une nécessaire spontanéité, l'organisation de cette manifestation festive a permis, au cours des trois dernières années, la réalisation d'un programme détaillé reflétant la diversité et l'effervescence musicale de la scène bisontine et démontrant la grande qualité des acteurs du domaine de la musique classique en particulier ceux issus du Conservatoire et du réseau des écoles de musique.

Pour 2009, la concertation et le partenariat entre les acteurs musicaux, les commerçants du centre-ville et les services de la Police Nationale sont prolongés. Le pilotage de cette manifestation est un travail conjoint de la Direction de la Police Municipale et de la Direction de la Culture et du Patrimoine.

L'organisation de l'édition 2009 de la Fête de la Musique est en cours, mais dès à présent des crédits sont nécessaires pour sa préparation.

Dans ce cadre, il est proposé d'allouer une subvention de 3 000 € à l'Association «les Amis du Cylindre» pour la mise en place de cette manifestation.

En cas d'accord, la dépense de 3 000 € sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder par un virement de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.33/6574 CS 41010.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 25 mai 2009.